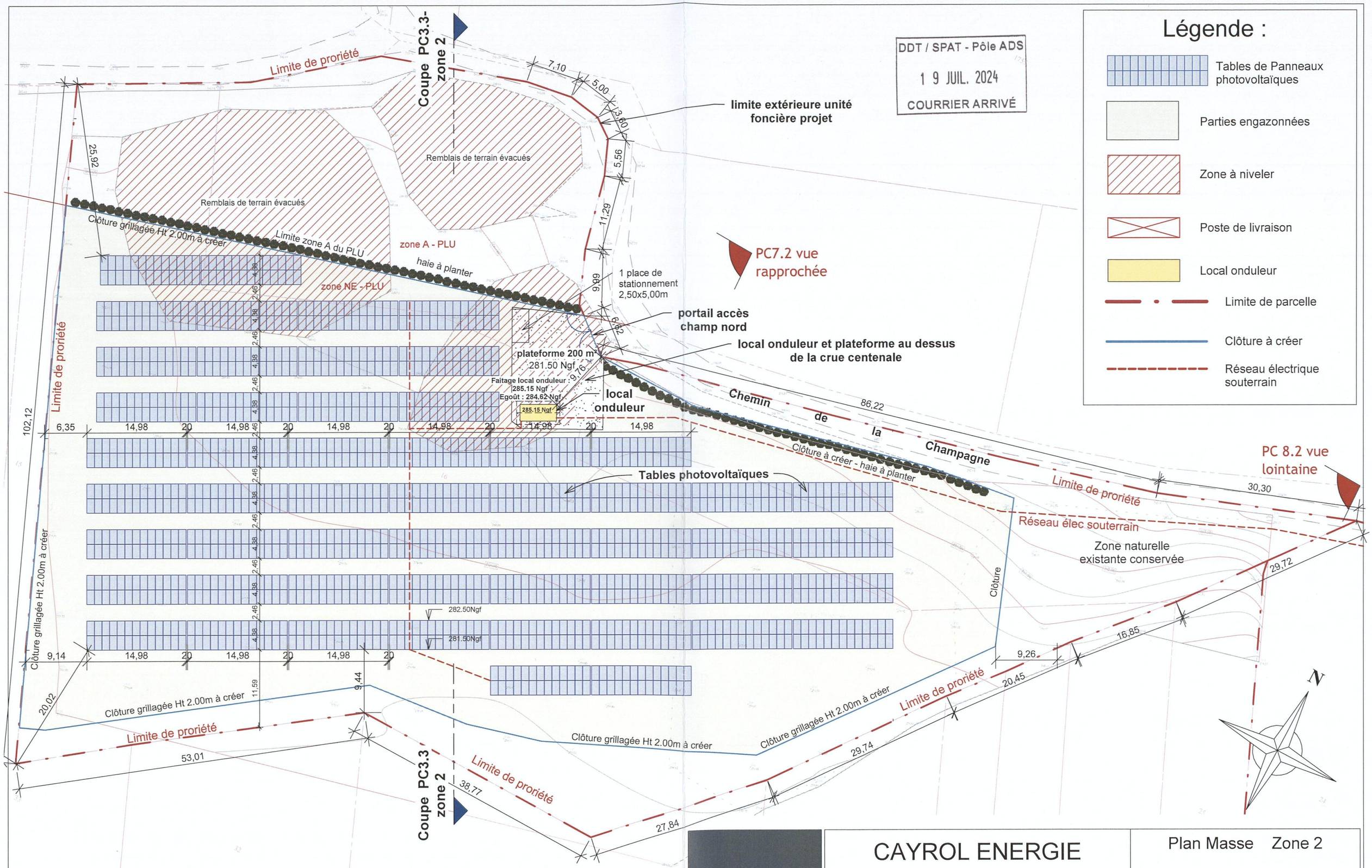

Ces plans sont destinés au dossier de permis de construire et ne sauraient en aucun cas etre considérés comme des plans d'exécution des travaux. Le maître d'ouvrage devra faire réaliser une étude géothechnique avant travaux, une étude de structure adaptée à la nature du sol et réalisée par un bureau d'études qualifié.
Conformément aux lois en vigueur,ce dessin est notre propriété, il n'est pas permis d'en faire un usage qu'avec notre autorisation

CANDCO ARCHITECTURE

CAYROL ENERGIE

Parc Panneaux Photovoltaïques
à St Pierre d'Albigny

Plan Masse Zone 2

N° du projet	23-36	DPC
Date	15/05/24	
Echelle	1:500	PC2.3

768 route de Chambéry 73200 Gilly sur Isère tél: 06.06.59.58.87 c.callier@candco-architecture.fr